

**Motion adoptée par les 17 enseignants syndiqués au SNUDI FO 13, au SE UNSA 13 et non syndiqués, présents à la RIS organisée par le SNUDI FO 13 à l'école Air Bel de Marseille
le jeudi 5 mars 2020**

Depuis des mois, en particulier depuis le 5 décembre 2019, nous nous mobilisons par la grève et les manifestations contre la réforme des retraites.

Le 29 février 2020, le gouvernement a annoncé l'utilisation du 49/3 pour faire passer en force sa réforme de la retraite par points. Dans le même temps, au prétexte de l'épidémie de Coronavirus, il interdit les rassemblements !

Alors que la seule perspective était la journée de grève et manifestations appelée par l'intersyndicale nationale, le 31 mars, depuis cette annonce, des rassemblements spontanés ou organisés ont lieu dans les départements.

Face à ce « coup d'état », nous estimons qu'il faut une riposte à la hauteur de l'attaque !

Plus que jamais, comme nous l'avons déjà exprimé pour certains d'entre nous, il est nécessaire de fédérer toutes les professions, qui, depuis le 5 décembre, à un moment ou un autre, se sont mobilisées pour obtenir le retrait de ce projet de réforme de retraite par points.

Plus que jamais, nous estimons qu'il est de la responsabilité des confédérations qui se prononcent pour le retrait de la réforme des retraites de le faire en lançant un appel clair à la grève générale, au blocage du pays, au blocage de l'économie.

Nous estimons que ce serait un point d'appui pour tous les salariés qui refusent la destruction de leurs acquis et sont déterminés à faire reculer le gouvernement. Il permettrait à tous de repartir et d'éviter l'isolement et le découragement. Il pourrait imposer le rapport de force pour gagner.

Nous demandons que cet appel soit lancé le plus rapidement possible en réponse à l'usage du 49-3 pour organiser la grève générale avec les UD, avec les fédérations, dans les administrations, les entreprises et les services.

Adoptée à l'unanimité